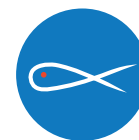


# JUSTICE SOCIALE

# Vincenpaul CANADA



L'infolettre de la  
Société de Saint-Vincent de Paul  
Conseil national du Canada  
ISSN 2560-8258  
Volume 3 no. 2 - Février 2019



CLIQUABLE!

## DANS CE NUMÉRO

- Rapport du président - Comité national de justice sociale 2
- Campagne d'action nationale 3
- Enfants, pauvreté et inégalité 4
- « Donne un poisson à un homme, il mangera un jour; apprends-lui à pêcher, il mangera toute sa vie. » 5
- Partager ses idées pour les multiplier 6
- Mission et valeurs / Contacts 7



## CONSULTATION POUR UNE CAMPAGNE D'ACTION NATIONALE DE JUSTICE SOCIALE

VOIR PAGE 3

## RAPPORT DU PRÉSIDENT - COMITÉ NATIONAL DE JUSTICE SOCIALE

Au moment où nous débutons l'année 2019, j'aimerais remercier tous les conseils et conférences qui ont nommé un représentant de justice sociale et, dans certains cas, formé un comité de justice sociale. De plus, plusieurs d'entre vous ont prévu d'inclure la justice sociale dans l'ordre du jour de toutes vos réunions. Si vous n'avez pas encore nommé de représentant de justice sociale dans votre conseil ou conférence, essayez d'en faire une priorité au cours de cette nouvelle année. Bien qu'il puisse y avoir de nombreuses questions à aborder lors de vos réunions, ce qui importe est d'avoir des discussions régulières sur ces questions et d'éduquer vos propres membres à leur sujet.

J'ai le plaisir d'annoncer la relance de notre bulletin **Les temps changent**, avec un premier numéro publié dès janvier de cette année. Le bulletin Les temps changent est publié mensuellement (sauf en juillet et en août) et vise à fournir des nouvelles aux lecteurs et à les informer sur des enjeux d'intérêt en matière de justice sociale.

**Revenu de base, Ontario** - L'automne dernier, l'actuel gouvernement en Ontario a soudainement mis fin au projet de revenu de base, supposé durer trois ans, après seulement quelques mois de fonctionnement. Bien que cette décision ait été décevante, cela ne termine toutefois pas la discussion sur un revenu de base garanti pour toutes les personnes admissibles. Il existe un certain nombre de mythes concernant ce type de programme ainsi qu'un manque général de connaissance des résultats positifs possibles. Nous devons poursuivre nos efforts en faveur du revenu de base, en continuant à diffuser de l'information à ce sujet tout au long de cette année. L'élément le plus important du revenu garanti n'est pas seulement le supplément d'argent, c'est aussi la chance donnée à tous de participer à la société tout en conservant la dignité humaine à laquelle nous avons tous droit.

**Peuples autochtones** – Il faut demeurer ouvert à connaître toujours un peu mieux la culture autochtone et les principaux enjeux concernant les Premières Nations. La meilleure façon d'y arriver est en d'entrer en contact avec une communauté des Premières Nations voisine et en invitant des représentants de cette communauté à se joindre à nous lors d'une prochaine réunion de conférence ou de conseil, pour nous entretenir sur leur communauté, leur culture et leur tradition de foi. Vous pourriez même songer à élargir cette présentation à l'échelle de la paroisse, sous le parrainage de votre conférence. Il existe également dans plusieurs villes des centres d'amitié autochtones qui viennent en aide aux personnes vivant en communauté urbaine. Ces centres peuvent offrir les services de conférenciers et des informations sur les effets de la pauvreté sur la population autochtone dans votre communauté.

Le programme **Au nord du 60<sup>e</sup>** poursuit son œuvre importante dans les T.N.-O. et au Nunavut. De plus, nous avons mis sur pied des programmes de partage tant en Alberta qu'en Ontario. N'oubliez pas de vous impliquer dans ces programmes.

**Justice réparatrice** – Faites-nous connaître toute action que vous avez initiée en relation avec le ministère en milieu carcéral ou le travail communautaire auprès d'anciens détenus ou, comme nous préférons les appeler, les citoyens de retour. À Hamilton, en Ontario, nous avons mis sur pied un programme ayant connu beaucoup de succès auprès des détenus dans le besoin, qui ont reçu à leur sortie de prison un sac contenant des articles essentiels. Il s'agit d'un projet qui peut être facilement reproduit dans toute communauté avoisinant une prison ou un centre de détention. Notre programme Dismas peut également vous intéresser, car votre conférence peut trouver à s'y impliquer de diverses façons. Nous vous ferons parvenir plus d'information sur demande.

**Enseignement social catholique** – Veuillez prendre connaissance des 10 principes de l'enseignement social catholique (ESC), que vous trouverez dans notre site web national [www.ssvp.ca](http://www.ssvp.ca). Ces principes peuvent constituer une ressource permettant de mieux définir la justice sociale et contribuer à de très bons sujets de discussion lors d'une prochaine réunion de conférence. L'historique de l'ESC est plutôt complexe et souvent inconnu des catholiques. Je vous invite à lire davantage sur cette riche histoire et à découvrir comment plusieurs de nos efforts sont reliés à ces principes.

En conclusion, j'aimerais aussi rappeler à nos membres l'importance de notre charisme vincentien en lien avec la justice sociale. Notre contact personnel avec les personnes vivant dans la pauvreté devrait nous inspirer à chercher et à trouver des solutions à la pauvreté. Toute action de justice sociale devrait avoir pour but premier de redonner à nos voisins dans le besoin une véritable dignité humaine et le sentiment qu'ils peuvent et doivent être membres à part entière de la société. Ils devraient pouvoir participer à la société et avoir l'occasion de contribuer au bien commun de tous. Si nous pouvons, même de façon minime, briser les barrières devant eux, nous contribuons alors au bien commun de notre société et du pays tout entier. N'hésitez pas à vous joindre à nous, au niveau de votre conférence, en faisant entendre votre voix en faveur de la justice sociale, au nom de ceux qui n'ont pas de voix.

*Jim Paddon, président - [jpsvp@hotmail.ca](mailto:jpsvp@hotmail.ca)  
Comité national de justice sociale*

## CAMPAGNE D'ACTION NATIONALE

Notre conseil d'administration national a approuvé le projet du comité national de justice sociale, qui propose de lancer une campagne d'action nationale et de former un comité spécial chargé de mettre la campagne sur pied. Un rapport final devra être présenté au conseil d'administration d'avril 2019.

### INTENTION

La campagne d'action nationale a pour objectif de coordonner, pendant au moins deux ans, les ressources et énergies collectives de la Société à propos d'un enjeu qui affecte les personnes que nous servons.

L'objectif global de la campagne est d'éduquer les vincentiens, nos paroisses et la communauté en général sur un enjeu en particulier et de promouvoir du changement concernant cet enjeu. En travaillant en vue d'atteindre cet objectif, nous approfondirons notre spiritualité vincentienne, rajeunirons le membership de la Société et par la même occasion, enrichirons notre offre de service auprès des personnes vivant dans la pauvreté.

La campagne appuiera chacun des grands axes du plan stratégique national 2015-2020 :

### ŒUVRES VINCENTIENNES

- La campagne encouragera des visites à domicile plus significatives et la mise sur pied de toute une variété d'initiatives de changement systémique.

### SPIRITUALITÉ VINCENTIENNE

- L'action coordonnée permettra aux conférences de présenter à leur paroisse, à leur diocèse et aux groupes interconfessionnels avec qui elles travaillent un exemple plus défini du travail qu'elles accomplissent.
- L'action coordonnée fournira une orientation claire, un nouvel élan, dans le cadre des efforts de prière inter- et intraconférences.

### PROMOTION DE L'ACTIVITÉ VINCENTIENNE

- L'action coordonnée constituera un centre de convergence pour le message et la promotion.
- Comme le cœur de la campagne repose sur un seul enjeu, les responsables nationaux et régionaux peuvent élaborer du matériel de promotion pouvant être utilisé par toutes les conférences.

### DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES MEMBRES

- La campagne incitera les conférences à donner davantage de sens à leur œuvre vincentienne, et à tenter de nouvelles approches au travail vincentien, dans un cadre structuré et accessible.
- La campagne encouragera les conférences à bénéficier des expériences positives des autres conférences.
- La campagne célébrera les réussites dès la fin de la première année et encouragera ainsi encore plus d'expansion au cours de la seconde année.
- La campagne créera une dynamique autour d'un message unique et clair, encouragera des partenariats avec d'autres organisations et générera des activités vincentiennes requérant une variété de compétences particulières, le tout propice à l'adhésion de nouveaux membres.

### PROCESSUS DE SÉLECTION

L'enjeu de la campagne devrait découler directement de nos interactions personnelles avec nos voisins dans le besoin. Il s'agit d'une exigence fondamentale pour que la campagne apparaisse authentique et légitime aux yeux de ceux que nous servons et auprès du grand public.

La campagne ne connaîtra la réussite que si les conseils et conférences de la SSVP de tout le pays joignent leurs forces pour y travailler. L'enjeu deviendra alors des plus pertinents partout au pays et à tous les niveaux, soit local, provincial et fédéral.

En même temps, l'enjeu doit être le plus circonscrit possible afin de faciliter la gestion de la campagne. Il serait donc approprié de choisir un enjeu avec lequel les vincentiens sont familiers et qui est clairement relié au travail que nous accomplissons.

Les enjeux à envisager peuvent inclure les questions suivantes :

- L'emploi et la sécurité du revenu (revenu de base, salaire décent, lois justes sur la main-d'œuvre)
- Logement abordable, adéquat et disponible
- Prestation universelle pour la garde d'enfants
- Éducation postsecondaire et formation professionnelle abordables et accessibles
- Soins de santé abordables (assurance-médicaments, soin des yeux, soins dentaires)

Nous demandons votre appui dans nos efforts pour lancer cette campagne d'action nationale. Nous consultons actuellement les présidents régionaux, afin de recueillir leurs commentaires sur les enjeux possibles et répondre à leurs questions. Votre comité national présentera une recommandation au conseil d'administration national concernant l'enjeu à privilégier. Il est prévu que le conseil d'administration national approuvera en avril 2019 l'enjeu de campagne sélectionné, et qu'un rapport final sera présenté aux membres votants, pour approbation, lors de l'AGA de 2019.

Une fois que la campagne aura été approuvée, nous inviterons les conseils et conférences à appuyer nos efforts, en contribuant directement à la campagne aux niveaux régional et local. Cette campagne a aussi le potentiel de conscientiser le grand public sur l'enjeu choisi et sur l'image et la vision de la Société de Saint-Vincent de Paul.

*Jim Paddon, président - [jpsvp@hotmail.ca](mailto:jpsvp@hotmail.ca)*

*Comité national de justice sociale*

## ENFANTS, PAUVRETÉ ET INÉGALITÉ

Que signifie pour vous un revenu disponible de 3 863 \$ par mois pour une famille de 4 personnes ? Pour certains d'entre nous, qui avons élevé notre famille il y a 20 ans ou plus, cela semble à peu près juste.

Cependant, le seuil de faible revenu (SFR) d'une famille de 4 est un revenu disponible de 3 863 \$ par mois. Le SFR est l'une des trois mesures de pauvreté dont se sert Statistique Canada et les gens qui vivent avec ce seul revenu éprouvent des difficultés financières. Un enfant sur cinq vit dans la pauvreté, selon l'initiative Canada sans pauvreté.

À quoi ressemble la vie quotidienne pour une famille disposant de ce type de revenu ? Le coût du loyer mensuel pour un logement de trois chambres à coucher dans une ville de moyenne envergure au Canada s'élève à au moins 1500 \$. La famille pourrait aussi devoir payer les services publics. Une alimentation de base pour une famille de 4 coûte environ 800 \$<sup>1</sup> par mois. Il ne reste donc que 1563 \$ pour tous les autres besoins tels que le transport pour le ou les parents qui se rendent au travail et autres besoins en transport, les dépenses reliées à l'emploi comme les vêtements de travail, les vêtements pour les enfants en pleine croissance, les besoins du ménage, les soins personnels, les fournitures scolaires pour les enfants et les soins reliés à la santé dentaire et autres. Il reste de toute évidence très peu de fonds pour les activités athlétiques, culturelles ou de loisirs.

Le manque de ressources nuit-il à la vie quotidienne d'un enfant ? Voici quelques scènes de la vie de Katey :

Marie à Katey : Je vais m'inscrire au club de natation. On pourrait s'inscrire ensemble ?

*Katey réfléchit : Le club de natation s'entraîne à l'université les mercredis après-midi et les samedis matin. Nous n'avons pas de voiture et il me faudrait plus d'une heure pour m'y rendre en autobus et à nouveau pour le retour. Ça ne vaut juste pas la peine pour moi, je serais toujours fatiguée.*

Elle dit à Marie : Non, je ne pense pas. Je ne suis pas vraiment bonne nageuse.

Sue dit à Katey : Le groupe est allé voir le nouveau film dont tout le monde parle. C'était fantastique. Tu nous as manqué.

Katey répond : J'avais des choses à faire à la maison, tu sais.

*Katey pense tout bas : J'ai demandé 20 \$ à maman pour aller voir le film avec mes amis et m'acheter une collation comme tout le monde, mais elle m'a dit que nous ne pouvions nous le permettre.*

Sonya montre son nouveau manteau en duvet à Katey et n'en finit plus de dire comment il est confortable et chaud.

*Katey pense tout bas : On doit être bien dans ce manteau. Le mien vient du magasin de la Société de Saint-Vincent de Paul et il n'est pas trop mal, mais absolument pas neuf. Comment se fait-il que je n'aie jamais rien de neuf et de beau ?*

Barb dit à Katey : Ça a bien été pour commencer notre projet d'histoire. Nous devrions nous voir en fin de semaine pour le compléter. Est-ce que je peux venir chez toi samedi matin ?

Katey répond : Ah ! je suis désolée, j'ai déjà quelque chose à ce moment-là. Est-ce qu'on peut rester après l'école jeudi pour le terminer ?

*Katey pense tout bas : Es-tu malade ? Ma maison est un dépôt comparé à ici et il n'est pas question que tu y viennes.*

Ces échanges vous semblent-ils tous de petites tragédies ? Tout le monde a des hauts et des bas. Cela ne semble pas vraiment de la pauvreté. Ce n'est pas bien grave...

L'inégalité est un grave problème. On la retrouve partout où certains possèdent beaucoup et d'autres beaucoup moins. L'enfant qui vit dans la pauvreté se retrouve toujours à l'extérieur, à regarder les belles choses et les expériences enrichissantes de ses collègues de classe et elle se sent triste, car elle possède si peu. Elle n'a rien à partager les lundis matins quand elle arrive à l'école parce qu'elle n'a rien fait d'excitant pendant la fin de semaine. Elle n'a pas l'occasion d'acquérir des compétences athlétiques ou d'équipe, car elle n'a pas les moyens de participer aux sports. Elle se sent démunie, parce que ses vêtements sont usagés et son chez-soi est misérable. Elle invente continuellement des excuses, car elle ne peut pas faire ou avoir la même chose que les autres.

Elle se sent comme une citoyenne de second ordre et se dit qu'elle ne mérite probablement pas d'avoir les belles choses qu'ont ses amis. À force de se sentir inférieure, elle a de moins en moins d'estime de soi et ses chances de réussite s'en trouvent réduites. Ne pouvant bénéficier de l'enrichissement que les activités sportives et culturelles apportent, les jeunes se trouvant dans ce type de situation ne peuvent développer les compétences sociales et de réseautage qui sont cruciales dans le monde actuel.

Certains vincentiens ont probablement grandi dans la pauvreté et ils trouvent qu'ils se sont « bien débrouillés ». Mais le monde d'aujourd'hui est différent et les enfants démunis risquent davantage l'échec. Nous devons comprendre l'inégalité et travailler à la diminuer en prenant position pour de meilleurs programmes destinés à aider les enfants à risque.

*Corry Wink, Comité national de justice sociale  
Conseil régional de l'Ontario*

<sup>1</sup> <http://www.foodinpeterborough.ca/2017/10/>



## « DONNE UN POISSON À UN HOMME, IL MANGERA UN JOUR; APPRENDS-LUI À PÊCHER, IL MANGERA TOUTE SA VIE. »

L'insécurité alimentaire – **accès à la nourriture inadéquate ou précaire en raison de contraintes financières** – est un problème grave à Peterborough. Selon une étude réalisée par le Bureau de santé publique de Peterborough, l'insécurité alimentaire touche un ménage sur six à travers la ville et le comté de Peterborough. Le coût d'une alimentation saine pour une famille de quatre dans cette région était de 898 \$ par mois en 2018. Une fois qu'ils ont payé le loyer, le téléphone, les frais de garde d'enfant, le transport, les vêtements et autres frais reliés à la vie courante, plusieurs familles et individus, avec ou sans emploi, manquent d'argent pour se nourrir adéquatement. Les gens des ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire sont souvent plus sujets à des problèmes de santé que ceux qui gagnent un revenu plus élevé. L'insécurité alimentaire rend les gens plus vulnérables aux maladies chroniques. Ils mangent moins de fruits, de légumes et de produits laitiers, car ils n'ont pas les moyens d'en acheter. Ils doivent sauter des repas ou se remplir avec de la nourriture pas chère, qui n'est pas aussi nutritive. L'insécurité alimentaire nuit également au développement et à l'apprentissage des enfants.

Les banques alimentaires ne sont pas une solution à long terme à l'insécurité alimentaire. Le jardinage communautaire est une bonne façon de contrer les coûts de plus en plus élevés des légumes frais et l'insécurité alimentaire dans nos communautés. Tout le monde devrait pouvoir avoir accès à une nourriture saine. **Nous devons encourager les marginalisés en leur fournissant les connaissances, les compétences, les outils et l'espace pour faire pousser leurs propres fruits et légumes.** En aidant les gens que nous servons à faire pousser de bons aliments nutritifs, nous veillons à ce qu'ils se nourrissent adéquatement, se sentent dignes et aident leur famille à grandir. En plus d'augmenter le niveau de sécurité alimentaire, les jardins communautaires encouragent l'interaction entre les gens, l'engagement des personnes aux prises avec la pauvreté et la transformation magnifique des espaces verts.

Le jardin communautaire Talwood a pris naissance en 2016, dans le but de fournir aux réfugiés syriens et aux autres locataires des édifices à logement de la rue Talwood un endroit où faire pousser leurs légumes frais. Mais le

jardin est devenu bien plus que cela. Il est devenu un lieu de rencontres spontanées où les gens font connaissance avec leurs voisins. Un beau jour, des chaises et une balançoire de jardin sont apparues.

Chaque soir, on peut y voir des familles travailler dans leur jardin, d'autres, s'asseoir et bavarder dans plusieurs langues différentes, pendant que les enfants s'amuse tout près. Les jeunes aident les plus vieux. Les jardiniers expérimentés aident les moins expérimentés. Il est évident que le jardin communautaire crée un sentiment de propriété et de fierté.

Chaque jardinier retire des bénéfices de son travail sur le carré de terrain de 10'X10'. « Cela combat la maladie mentale telle la dépression. C'est thérapeutique. J'ai adoré le fait que les gens s'aident mutuellement. C'est amusant de jouer dans la terre ! Il y a toujours quelque chose à apprendre en bavardant avec les autres. Cela nous aide à oublier les tragédies de la guerre et nous apporte un certain bonheur. Ma conjointe aime jardiner et j'aime manger le fruit de son travail. »



La Conférence St. Alphonsus de la SSVP contribue régulièrement au jardin communautaire Talwood. En 2017, les membres se sont mis d'accord pour acheter un réservoir à eau et des outils de jardinage. En 2018, la SSVP a payé pour l'installation d'une remise où entreposer les outils et remis en plus au coordonnateur du jardin une somme de 300 \$, pour du matériel destiné à bâtir un composteur et d'autres accessoires.

Les efforts doivent se poursuivre pour élaborer des stratégies à long terme visant à réduire l'insécurité alimentaire. **Nous devons nous éduquer nous-mêmes sur les causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, afin de prendre position en faveur du changement, tout en appuyant les programmes alimentaires locaux qui font des aliments sains et locaux une priorité.**

*Lynn-Marie Gallant-Whipp  
Comité de justice sociale du Conseil particulier de Peterborough*

## PARTAGER SES IDÉES POUR LES MULTIPLIER

Le regretté Guy Paiement, s.j. a consacré sa vie à la promotion de la justice sociale. Il soulignait l'importance de partager nos « bons coups » afin de donner aux autres l'idée de les imiter. Trois des actions décrites ci-dessous et réalisées par la Conférence Mère Teresa pourraient être reprises par certaines conférences canadiennes.

### MILITER POUR UN FILET SOCIAL ADÉQUAT POUR LES PAUVRES

Le Front commun pour la justice sociale du N.-B. inc. (FCJS), en collaboration avec la Conférence Mère Teresa, a entrepris une campagne sous le slogan « Réparons notre filet social ! ». Bien des personnes « se noient » parce que le filet de sécurité sociale provincial fait défaut.

Une quinzaine d'entrevues ont permis de dégager les **principales causes de « noyade »** des personnes interviewées :

a) incapacité physique à gagner sa vie à la suite d'un accident ; b) capacités émotionnelles ou cognitives réduites qui empêchent de pouvoir contrôler ses émotions sans tomber dans l'autodestruction ; c) manque de système de soutien de la part de proches ayant des ressources ; d) impossibilité de gagner sa vie à cause d'un casier judiciaire ou d'obligation de rester chez soi pour garder des enfants ou des malades.

Au lieu de s'arrêter aux symptômes, les chercheurs ont diagnostiqué les **multiples causes de pauvreté** des interviewés :

a) faibles taux de l'aide sociale ; b) manque de logements subventionnés ; c) maintien de critères rigides pour accorder le statut d'invalides aux personnes incapables de travailler ; d) désresponsabilisation des citoyennes et des citoyens à intégrer les pauvres dans leurs réseaux ; e) injustices fiscales responsables de l'insuffisance de fonds pour assurer un filet social adéquat.

Les chercheurs ont milité pour que des changements majeurs soient apportés afin que les pauvres puissent se sortir de leur situation précaire. Les taux d'aide sociale doivent être significativement augmentés. L'accès à des logements subventionnés et aux réparations de maison doit être facilité, surtout pour les personnes invalides. La loi provinciale doit élargir la définition d'invalidité pour que les personnes handicapées soient reconnues invalides. Les **recommandations** suivantes ont été présentées au gouvernement du N.-B. :

a) augmentation des taux d'aide sociale pour tenir compte de l'inflation, et planification du rattrapage requis pour augmenter le revenu annuel net des bénéficiaires à la Mesure du panier de consommation de Statistique Canada ; b) en collaboration avec le gouvernement fédéral, investissement des sommes requises afin que toutes les personnes incapables de travailler pour raisons physiques ou psychologiques aient accès à un logement subventionné.



### CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES EN MANGEANT AVEC EUX

Conjointement avec les membres d'une église anglicane de Moncton, les membres de la Conférence Mère Teresa ont organisé une fête pour souligner la Journée mondiale des pauvres. Dans le cadre d'un « Drop In », ils ont regroupé des sans-abri et des personnes handicapées physiquement ou mentalement pour s'amuser, manger et faire la fête ensemble. Toutes et tous ont joué au bingo et se sont régalés avec un goûter substantiel. La joie était palpable. Les pauvres se sont sentis accueillis et écoutés. Ce qui a motivé la Conférence Mère Teresa à organiser cette fête, c'est le psaume cité par le pape François : « **Les pauvres mangeront et seront rassasiés.** »

### INTERVENTIONS AUPRÈS DES DÉCIDEURS POLITIQUES POUR REDONNER VIE À UNE DAME EN DIFFICULTÉ

Thérèse Caissie, présidente de la Conférence, et sa compagne Stella Foran ont visité une dame près de la soixantaine qui avait des problèmes de santé. Sa prestation d'assistance sociale n'était que de 537 \$ par mois, alors que son loyer était de 650 \$. Le ministère de Développement social menaçait de lui couper sa prestation si elle ne déménageait pas dans une chambre à plus bas prix. Les deux vincentiennes ont téléphoné directement au bureau de la directrice régionale du Ministère pour lui expliquer que c'était inhumain de forcer cette dame malade à déménager. Leur compassion a touché le cœur de la directrice et, en l'espace de quelques jours, elle lui a attribué un logement subventionné adéquat. Le même jour, un proche de cette dame a écrit à la Conférence Mère Teresa disant que les deux visiteuses s'étaient comportées comme le Christ l'aurait fait, et il a inclus un chèque de 100 \$ dans sa lettre.

Les trois actions citées plus haut rappellent qu'il faut écouter les cris des pauvres, les aimer avec tendresse, discerner les causes de leur pauvreté et militer pour la justice lorsque la situation l'exige.

*Sr. Aurea Cormier  
Conférence Mère Teresa, Moncton, NB*



## MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

## VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que Vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

### AVIS - MARQUE DE COMMERCE / DROIT D'AUTEUR

Les marques de commerce SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, SSVp, CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, CONFERENCE OF SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, la devise SERVIENS IN SPE et le dessin du poisson (logo SSVp) apparaissant sur ce document sont des marques de commerce de la Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVp Global »), et utilisées au Canada par Société de Saint-Vincent de Paul – Conseil national du Canada (« SSVp Canada ») en vertu d'une licence octroyée par SSVp Global. Sauf indication contraire, le contenu de ce document et le matériel issu de ce même document sont protégés par des droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle, selon les lois canadiennes et internationales, de SSVp Global et SSVp Canada, selon le cas. Tous droits réservés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée par écrit de SSVp Global et SSVp Canada, selon le cas, est interdite.

Société de Saint-Vincent de Paul  
Conseil national du Canada  
2463, chemin Innes  
Ottawa, Ontario K1B 3K3  
Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787  
Télec : 613 837-7375  
Agence du revenu du Canada

Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001

Publication officielle de la  
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada  
ISSN 2560-8258  
Fait avec la collaboration de :  
Mary Baskin, Ghislaine DuNord,  
Denise Miron, Jim Paddon  
Editrice : Nicole Schryburt  
Conception graphique : Nicole Schryburt



[national@ssvp.ca](mailto:national@ssvp.ca)



[www.ssvp.ca](http://www.ssvp.ca)



SSVP Canada